



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Soutien du marche : Provence-Alpes-Cote d'Azur

Question écrite n° 2016

Texte de la question

M Jean-Michel Ferrand appelle l'attention de M le ministre de l'agriculture et de la forêt sur la situation dramatique que subissent les exploitations fruitières en Provence. La campagne pommes 1987-1988 est sans nul doute la plus mauvaise campagne qu'ait connue le secteur. Le marche a été en situation de crise permanente et même dans un état désastreux en fin de campagne, en raison des importations massives de l'hémisphère Sud, avec comme conséquences des pertes allant de 10 000 à 25 000 francs par hectare de pommiers pour l'exercice de 1987-1988. Cette campagne a fait suite à un mauvais exercice 1986-1987 fortement déficitaire en volume (- 21 p 100 par rapport à une année normale), dans un contexte européen excédentaire, qui a entraîné une faible rémunération du produit. La campagne 1988-1989 se présente sous des auspices défavorables. En effet, les conditions climatiques exceptionnellement humides du printemps, auxquelles sont venues s'ajouter des pluies de boue de sable d'origine saharienne, ont affecté l'épiderme des fruits et ont entraîné un véritable sinistre qualitatif. Toute la production du Sud de la France et, en premier lieu, celle de la Provence, connaît un taux de russeting record quels que soient les efforts déployés par les producteurs dont la technicité ne peut être mise en cause. Le contexte est aggravé par les estimations de récolte au niveau européen (Europe des douze) à 9 000 000 de tonnes contre 7 000 000 de tonnes en 1987. Devant cette situation et à cause du russeting, obligation de retraits sera faite avec un volume jamais réalisé à ce jour, et qui atteindra plus de 70 p 100 de la production pour certaines exploitations. Il est important de rappeler que cette campagne pommes arrive après une campagne poires où certes les prix payés à la production sont d'un bon niveau mais malheureusement avec 50 p 100 de récolte en poires Guyot et 10 p 100 à 20 p 100 de récolte en poires William's. Les producteurs n'arriveront pas à équilibrer leurs comptes d'exploitation. Si le marche de la pêche s'est redressé à ce jour, 70 p 100 de la production provençale ont été mis en marche en juin et juillet, où les cours ont été catastrophiques (- 2 francs par rapport à 1986 et 1987). Les violents orages du mois de mai ont dévasté la récolte de cerises. Tous ces événements vont mettre en péril la survie des structures fruitières en Provence. Si les stations font les retenues nécessaires pour équilibrer leurs charges compte tenu de la faiblesse des tonnages qui pourront être traités, leur taux sera insoutenable pour les producteurs. Si les stations, au contraire, ne font pas ces retenues, de toute évidence elles vont se trouver devant des problèmes financiers insurmontables, le même problème pour les salaires d'exploitation, de stations fruitières, les transports, les fabricants d'emballage. En fait, ce n'est pas moins de 70 p 100 de l'activité de la région qui est touchée. C'est donc un véritable sinistre économique qui atteint la région Provence - Alpes - Côte d'Azur, qui aura des répercussions, non seulement sur la pomme, mais sur l'ensemble de l'activité fruitière et de l'agriculture régionale. Il lui demande quelles mesures urgentes il entend prendre afin de préserver la pérennité des exploitations fruitières ainsi menacées en Provence.

Texte de la réponse

Reponse. - Les producteurs de pommes, suite à la mauvaise campagne de commercialisation de 1987-1988 et face aux perspectives préoccupantes de la campagne 1988-1989, connaissent des difficultés. L'analyse de ces problèmes a mis en relief deux situations différenciées. La campagne 1987-1988 s'est caractérisée par une

recolte importante en France. Des stocks excessifs ont donc pese sur la commercialisation des fruits. Le marche, dans ce contexte difficile, s'est de plus ressenti des importations en provenance de l'hemisphere Sud, qui ont pourtant ete stabilisees cette annee grace a un dispositif contingentaire communautaire. Ce sont principalement les producteurs des varietes « golden » et « rouge americaine » qui ont, de ce fait, connu des difficultes de tresorerie. La campagne 1988-1989 est en revanche dominee par le probleme du « russetement » qui, en alterant l'aspect de l'epiderme des « golden » interdit en fait la commercialisation dans des conditions correctes d'une grande part de la recolte du sud de la France. Le contexte europeen d'une production fortement excedentaire aggrave encore cette situation. Ce probleme, qui s'apparente a une veritable calamite agricole, sans pouvoir toutefois s'inscrire dans la procedure generale qui regit ces accidents, touche les producteurs et l'organisation economique. Deux mesures ont ete prises pour faire face a ces situations. Les producteurs de « golden » et « rouge » qui ont rencontre des difficultes de tresorerie au cours de la campagne passee pourront avoir acces a des prets sur cinq ans a taux reduit, s'ils repondent a une serie de criteres permettant un ciblage economique de l'aide. Pour faire face aux difficultes de la campagne actuelle l'organisation economique recevra une aide liee aux quantites de pommes « russetees », qu'elle gerera suivant des criteres precis, en s'engageant, par ailleurs, a faire un effort d'adaptation de son verger de « golden ».

Données clés

Auteur : [M. Ferrand Jean-Michel](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2016

Rubrique : Fruits et legumes

Ministère interrogé : agriculture et forêt

Ministère attributaire : agriculture et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 septembre 1988, page 2422